

Peuvent s'inscrire en qualité de candidat individuel :

- Les **candidats en établissement de formation de l'académie d'Amiens** (établissements privés Hors Contrat, CFA, IMA, Maisons d'arrêt, centres pénitentiaires, ...).
- Les **candidats HORS établissement de formation résidant dans l'académie d'Amiens** (départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme).

INSCRIPTIONS



du mercredi 8 novembre (14 heures) au mercredi 29 novembre 2023 (17 heures)

Vous devez choisir la série dans laquelle vous souhaitez composer :

- ✓ série générale ;
- ✓ OU série professionnelle – sans option ;
- ✓ OU série professionnelle – avec option agricole (uniquement pour les candidats qui suivent une formation au CNPR).

➔ **Pour les candidats individuels** (non-inscrits en établissement de formation) :

Lors de votre première connexion sur l'application Cyclades, vous devez procéder à la **création d'un compte utilisateur**.

Après activation de votre compte, vous pourrez procéder à votre inscription. Pour toute modification de votre inscription, vous devrez vous connecter de nouveau à votre compte utilisateur (modification possible jusqu'au **mercredi 29 novembre 2023** à 17h00).

Vous disposez d'un document "Aide en ligne" accessible en haut à droite de l'application.

Adresse du site d'inscription :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>



➔ **Pour les candidats inscrits dans un établissement de formation hors contrat**

Les candidats seront **inscrits par l'établissement** à l'aide de l'application CYCLADES sous le compte utilisateur de l'établissement (non à titre individuel par le candidat).

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Candidat Hors établissement de formation	Candidat inscrit en établissement de formation.
<p>À l'issue de votre inscription, vous devez éditer votre confirmation d'inscription, mise à votre disposition dans votre espace candidat Cyclades, accessible avec votre compte utilisateur.</p> <p>Cette confirmation sera à DATER, à SIGNER, et à téléverser sur Cyclades accompagnée des pièces justificatives ci-dessous, (via le sous-menu « mes justificatifs ») avant le :</p> <p> VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 </p>	<p>Votre confirmation d'inscription, vous sera remise par votre chef d'établissement.</p> <p>Cette confirmation datée, signée et accompagnée des pièces justificatives ci-dessous devront être envoyées, par votre chef d'établissement avant le :</p> <p> VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 </p> <p>à l'adresse suivante :</p> <p> Rectorat d'Amiens - Bureau du DNB - 20 Boulevard d'Alsace Lorraine - 80063 Amiens cedex 9 </p>

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- la **photocopie d'une pièce d'identité** (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport) ;
- la photocopie **de l'attestation de recensement** ou du certificat de participation à la **Journée Défense et Citoyenneté**, pour les candidats de nationalité française âgés de 16 ans au moins mais qui n'ont pas atteint l'âge de 25 ans à la date de clôture de l'inscription (candidat né entre le 29/11/1998 et le 29/11/2007) ;
- l'autorisation d'instruction dans la famille pour les élèves concernés ;
- un **certificat de scolarité (uniquement pour les candidats du CNED)**.



Votre inscription ne sera effective qu'à réception de la confirmation d'inscription pour la date indiquée

CONVOCACTION

Candidat Hors établissement de formation	Candidat inscrit en établissement de formation.
Votre convocation à l'examen vous sera communiquée via votre espace candidat Cyclades dans le courant du mois de juin 2024 : un courriel de notification vous sera adressé lors de cette mise à disposition.	Votre convocation vous sera remise par votre chef d'établissement, dans le courant du mois de juin 2024.

DATE ET NATURE DES ÉPREUVES



Les épreuves se dérouleront du lundi 1^{er} au mardi 2 juillet 2024

- ✓ **Épreuve écrite de français** (notée sur 100 points, durée 3 heures)
- ✓ **Épreuve écrite de mathématiques** (notée sur 100 points, durée 2 heures)
- ✓ **Épreuve écrite d'histoire - géographie - enseignement moral et civique** (notée sur 50 points durée 2 heures)
- ✓ **Épreuve écrite de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie, dite « épreuve de sciences »** (notée sur 50 points, durée 1 heure)
Seules deux disciplines sur les trois possibles sont évaluées à chaque session.
- ✓ **Langue vivante étrangère** (notée 100 points, durée 1 heure 30)
- ✓ **Épreuve orale de soutenance, uniquement pour les candidats scolaires du CNED** (notée sur 100 points, durée 15 minutes)

SESSION DE REMPLACEMENT

La session de remplacement est réservée uniquement aux candidats inscrits à la session normale et n'ayant pu subir toute ou partie des épreuves pour une raison de **force majeure** dûment constatée et déclarée immédiatement par courriel à l'adresse exaciq@ac-amiens.fr accompagnée **OBLIGATOIREMENT** d'un justificatif **avant le jeudi 4 juillet 2024 et suivi d'un envoi postal.**

Les épreuves écrites de la session de remplacement sont fixées les **19 et 20 septembre 2024.**

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap nécessitant un aménagement d'examen peuvent formuler leur demande d'aménagement sur le site www.ac-amiens.fr :



Menu : **scolarité et études > examens > Aménagement d'épreuves**

Ou vous pouvez aussi vous connecter directement sur l'adresse suivante :

<https://portail.ac-amiens.fr/incluscol>

Le récapitulatif doit être édité et signé par le candidat et l'un de ses représentants légaux et envoyé accompagné des éléments médicaux sous-pli confidentiel à l'attention du médecin désigné par la CADPH.

Pour les candidats inscrits en établissement de formation vous devez prendre attache avec le chef d'établissement pour formuler votre demande.

COORDONNÉES ET CONTACTS

Christine COULOMBEL
Adjointe du chef de bureau

Département de l'Oise (60)

dnb3@ac-amiens.fr | 03 22 82 69 76

Sandie DROUVIN

Département de la Somme (80)

dnb1@ac-amiens.fr | 03 22 82 38 66

Aurélié MARIO

Département de l'Aisne (02)

dnb4@ac-amiens.fr | 03 22 82 69 43